

CERCLE DE DONATEURS:

...........

SOUTENIR ENSEMBLE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Un groupe d'amis qui se connaissent depuis l'époque de leurs études a l'intention de récolter de l'argent pour différentes organisations qui oeuvrent pour la conservation du patrimoine naturel en Belgique. Au moment de la

création du Cercle de donateurs, les organisations bénéficiaires ne sont pas encore connues. Le Cercle de donateurs choisira chaque année une ou plusieurs organisations à soutenir.

Qu'est-ce qu'un cercle de donateurs?

Un cercle de donateurs permet de récolter des dons pour une ou plusieurs bonnes causes. Les donateurs décident ensemble quels projets de quelles associations ils veulent soutenir. Il s'agit de projets d'intérêt général au service de la collectivité.

Un cercle de donateurs, une formule faite pour vous?

Vous voulez donner une forme concrète à votre engagement philanthropique avec un groupe de donateurs. Il peut s'agir d'un réseau, d'un service-club, une association d'anciens étudiants ou d'autres associations de donateurs. Chaque cercle de donateurs a ses propres raisons : une passion pour une discipline artistique, un intérêt pour un problème de société, la volonté commune de lutter contre les inégalités.

Que fait la Fondation Roi Baudouin pour vous?

Les dons de 40€ minimum qui sont effectués au bénéfice du cercle de donateurs donnent droit à une réduction d'impôt de 45% du montant effectivement versé et mentionné sur l'attestation qu'établit la Fondation Roi Baudouin. Celle-ci utilisera les montants récoltés en fonction de décisions du Cercle de donateurs en s'assurant que l'intérêt général prévaut. Les donateurs ont dès lors la certitude que leurs dons seront affectés au projet décidé par le cercle de donateurs.

CERCLE DE DONATEURS : SOUTENIR ENSEMBLE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Quels projets peuvent faire l'objet d'un Cercle de donateurs?

- Les projets d'une association, une fondation ou une organisation ayant son siège en Belgique ou à l'étranger, dont les activités servent l'intérêt général et qui ont un caractère exclusivement non lucratif,
- · qui peut prouver qu'elle possède l'expérience et les compétences nécessaires,
- · qui n'est pas un groupe de pression ou de lobbying.

Quels projets ne peuvent pas entrer en ligne de compte?

- Le cercle de donateurs n'est lié en rien aux organisations bénéficiaires, par des accords préalables ou des prévisions financières.
- De même, les organisations soutenues ou en vue d'être soutenues ne pourront pas récolter des dons à travers le cercle de donateurs.

Comment se déroule la récolte de dons ?

Les membres d'un cercle de donateurs s'engagent à collecter activement des dons et sont responsables des appels pour leurs projets. Un cercle de donateurs s'engage à rassembler chaque année un montant minimum de 5.000€. Les dons, servent uniquement à financer les différents projets proposés par le cercle de donateurs. Le cercle de donateurs ne peut en aucun cas acheter, louer ou échanger pour cela des données commerciales (adresses). Il ne peut pas non plus confier cette récolte de fonds à d'autres associations ou réseaux (commerciaux ou non commerciaux). La Fondation Roi Baudouin demande que les membres d'un cercle de donateurs appliquent au minimum le Code éthique de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (www.vef-aerf.be).

Quelle est la durée d'un cercle de donateurs?

Une fois que le cercle de donateurs est approuvé, une convention d'une durée de trois ans est conclue entre l'initiateur et la Fondation Roi Baudouin. Cette convention peut être prolongée, également pour une durée limitée. Le Comité de Philanthropie locale de la Fondation Roi Baudouin décide de l'ouverture ou de la prolongation d'un cercle de donateurs.

Y a-t-il des frais de gestion?

Pour un cercle de donateurs institué en son sein, la Fondation Roi Baudouin est autorisée à prélever chaque année un montant égal à 5% des dons versés cette année-là pour financer ses propres activités.

